

003. *Abayag*

Genre III : classes nominales 5 et 6 (*a / mē*)

Identifications proposées : *Vernonia* sp., Composées (PJC et HK), *Vernonia conferta* (HNY et NS) ; *Anthocleista vogelii* (WS, TSa et PLT).

Description locale : petit arbre à fleurs blanches, très petites. Il fleurit pendant la saison sèche (vers le mois de février). Ses fleurs sont souvent fréquentées par les [coléoptères] *ndiñ* dont les enfants aiment attraper et attacher leurs pattes pour entendre le bruit provoqué par le battement de leurs ailes. Les fruits sont des *bon befes* (akènes?) très minces. Les feuilles sont très grandes. La couleur du tronc est *claire*. Lorsqu'on l'entaille il laisse exsuder une sève d'un rouge foncé.

Consommation: ni les hommes ni les animaux ne mangent ses fruits.

Utilisation thérapeutique: on met la sève sur les plaies pour hâter la cicatrisation. D'après TSALA et COUSTEIX, on attache la raclure de la face interne de son écorce sur les plaies récentes. En cas de morsure de serpent, on fait saigner la plaie, puis on applique dessus un peu de raclure de la face interne de l'écorce, avant de recouvrir le tout d'un fragment d'écorce qu'on fixe solidement. La blennorragie purulente (*mēnyòlòg mēvin*) est soignée par une potion obtenue en laissant macérer les raclures de son écorce dans l'eau. En délayant une banane dans cette macération on obtient un médicament pour calmer les démangeaisons des seins de la femme. La pâte obtenue avec la raclure de son écorce et du piment est mise en cataplasme sur la région du foie pour soigner certaines cirrhoses chez les adultes. Les enfants atteints de spléno-hépatomégalie prennent des lavements d'une décoction de la raclure de l'écorce de l'*abayag* mâle (*cf. infra*). Pour calmer la fièvre chaude (*odag*) on enduit la poitrine de l'enfant avec un onguent préparé avec la raclure de son écorce et de l'huile de palme. On fait chauffer près du feu un petit cornet en feuille contenant la raclure de son écorce et un peu de l'eau et on fait des instillations de ce liquide dans les yeux

des enfants atteints de conjonctivite (*bibòlò*) (▼ Annexe/Ebèdèga 4 ; planches 01, 03, 05)

.

Utilisation rituelle: cet arbre est considéré comme un *bian* (médecine magique) très puissant. Les grands thérapeutes (*ngënga*) l'utilisent dans le cadre du rite *edu osoe* destiné au traitement des maladies *nocturnes*, c'est-à-dire des maladies provoquées par l'action des sorciers. Dans l'une des variantes de ce rite (la danse *manga*), pendant la séquence *bum* destinée à chasser les sorciers de l'enceinte où on traite les malades, le grand thérapeute (*ngënga*) prend une machette portée au rouge dans le feu et l'approche du malade. Puis il crache sur le fer une gorgée d'un liquide préparée avec plusieurs écorces dont celle de l'arbre *abayag*. Au contact de l'eau, le fer dégage une grande fumée qui enveloppe le corps du malade (▼ Annexe/Ebèdèga 14 : photo 17). C'est ainsi qu'on fait fuir les sorciers qui oseraient empêcher la guérison du malade. La sève ou les raclures de l'écorce sont utilisées aussi pour préparer le mets rituel que le malade doit consommer au cours de ce rite: on le mélange avec le cœur de l'animal mis à mort et on fait cuire le tout. Dans ce même rite, le malade est parfois aspergé avec le sang de cet animal mélangé avec les raclures de l'écorce d'*abayag*.

Lorsqu'un nouveau-né meurt, on creuse une fosse à une profondeur d'un mètre cinquante environ, et l'on aménage latéralement une niche mortuaire où sera déposé le cadavre. Cette niche est tapissée de feuilles d'*abayag*. D'autre part, l'écorce de cet arbre entre dans la composition d'une macération qui sert au bain rituel des nouveau-nés.

Dans les rites *diurnes* comme l'*esie* et l'*eva mëtìè*, on ne peut pas se servir de cet arbre: lorsque l'officiant invite chaque assistant à aller chercher une plante pour les mélanger avec le sang de l'animal qu'on a sacrifié, et qui doit servir à la purification des membres de la famille du malade, si quelqu'un ose apporter une feuille d'*abayag* il est réprimandé par le meneur du rite et la feuille refusée.

Indications taxinomiques: on distingue deux *variétés* de cet arbre, l'*abayag* femelle (*ngal abayag*) ou d'une couleur blanchâtre (*efumulu abayag*) et l'*abayag* mâle (*nnom abayag*) ou d'une couleur noirâtre

(*evindi abayag*), selon qu'ils donnent ou non de fruits. D'après certaines informations se sont les feuilles de celui qui donne des fruits qu'on utilise pour tapisser le tombeau des enfants. On dit d'autre part que cet arbre ressemble à l'arbre *ayinda* [125] à cause des feuilles et du tronc (*abayag ban ayinda bafulan amu babëlä kie dzam deda, nkug fë dzam deda*).

Références bibliographiques: WALKER et SILLANS: p. 132 (38); KOCH: pp. 37 et 204; COUSTEIX: p. 54; *Dictionnaire* TSALA: p. 20; SURVILLE: p. 7; LABURTHE-TOLRA, 1977: pp. 1253, 1283 et 1595; MALLART, 1977: pp. 142, 154, 158 et 162; MALLART, Vol. III: 1.1.11.; 1.11.13.; 2.9.1.; 3.9.4. et 4.4.7; MALLART: DPI.